

**Réfection et sécurisation de la route les Breuleux - Mont-Tramelan**  
Jacques-André Aubry (PDC)

**Réponse du Gouvernement**

La réfection des routes cantonales dans le secteur des Franches-Montagnes se poursuit régulièrement sur l'ensemble du district. Dans le secteur de la commune des Breuleux, les routes cantonales en direction du Roselet et du Cerneux-Veusil ont à ce jour été réfectionnées.

La route cantonale n°248.1 entre Les Breuleux et Mont-Tramelan est maintenant la priorité et des travaux de réfection de cette route sont planifiés ces prochaines années.

Le Gouvernement répond comme suit aux questions posées :

**1 - Est-il prévu dans l'agenda et programme des travaux d'entretien des routes cantonales que ce tronçon Les Breuleux – Mont-Tramelan, soit refait et amélioré de manière définitive, et ce à partir de quand ?**

Le Gouvernement par son Service des Infrastructures, prévoit la réfection du tronçon Les Breuleux – Mont-Tramelan. Les montants de ces travaux sont par ailleurs prévus dans la PFI 2022-2026 et une première étape de réfection a été réalisée en 2022 à la sortie Est de la localité des Breuleux. Les travaux se poursuivront ces prochaines années jusqu'à la réfection complète de ce tronçon.

**2 - Une réfection partielle ou conjointe avec les partenaires bernois, permettrait-elle une économie substantielle et une réduction des coûts et nuisances ?**

Le Gouvernement par son Service des Infrastructures, élaborera ses propres appels d'offres pour les travaux de réfection situés sur le sol jurassien ceci pour préserver, dans la mesure du possible, le marché de la construction du Canton. Aucun partenariat avec le Canton de Berne n'est à ce jour prévu pour les phases d'appel d'offres. Des coordinations avec le Canton de Berne ont cependant été menées pour définir les différentes phases de travaux, ceci afin de limiter au maximum les perturbations de trafic sur ce tronçon.

Par ailleurs, un élargissement de la chaussée sera également introduit dans la partie sinueuse située à proximité de la frontière cantonale, afin de tenir compte de la largeur de chaussée prévue dans le projet bernois et ainsi d'améliorer la sécurité.

**3 - Les travaux sur sol bernois sont planifiés jusqu'en 2026-2027. Doit-on prévoir des fermetures de routes partielles durant ces travaux côté jurassien et quelles déviations seront mises en place le cas échéant ?**

Le Gouvernement ne prévoit pas de fermetures de route durant les travaux de réfection du tronçon Les Breuleux – Mont-Tramelan. Le trafic sera réglé par des feux de circulation durant toute la durée des travaux. Seuls quelques jours de fermeture seront probablement nécessaires lors de la pose des revêtements finaux ceci pour éviter des joints et donc améliorer la qualité des travaux. Un itinéraire de déviation sera mis en place sur le réseau des routes cantonales.

Delémont, le 29 novembre 2022

  
Certifié conforme par le chancelier d'Etat  
Jean-Baptiste Maître